

Fonds à formule non garantis en capital d'une durée de 6 ans
présentant un risque de perte en capital

LCL TRIPLE ESCALE (Janv 2018)

Éligible au PEA et au compte-titres

LCL TRIPLE ESCALE AV (Janv 2018)

Éligible à l'assurance vie

Commercialisés du 9 janvier au 27 février 2018 - 17h00

(Sauf clôture par anticipation)



LES INFOS CLÉS :

Ces fonds sont des alternatives à des placements financiers risqués de type purement "actions".

- ▶ **Éligibilité :** LCL Triple Escalé (Janv 2018) **EST ÉLIGIBLE AU PEA ET AU COMPTE TITRES** et LCL Triple Escalé AV (Janv 2018) **EST ÉLIGIBLE A L'ASSURANCE VIE.**
- ▶ **Capital et gains/pertes :** L'expression "capital" utilisée dans ce document désigne La Valeur Liquidative Initiale. **Le capital et les gains/pertes sont annoncés hors frais d'entrée (compte-titres/PEA) ou frais du contrat d'assurance-vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion) et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité liée au cadre d'investissement.**
- ▶ **À l'échéance :** dans le cas où l'Indice EuroStoxx 50® connaît une baisse de plus de 40% à l'échéance des 6 ans, ces fonds ne sont pas garantis en capital, l'investisseur subit une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice : ils présentent un risque de perte en capital. En contrepartie de gains plafonnés, ils offrent une protection du capital en cas de baisse de l'Indice de moins de 40 % à 6 ans.
- ▶ **Indice :** La performance de ces placements est liée aux marchés actions de la zone Euro au travers de l'Indice **Euro Stoxx 50®**. C'est un indice représentatif des marchés actions de la zone euro, composé de 50 actions parmi les premières sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière (plus d'informations sur www.stoxx.com). Il est calculé hors dividendes : il ne bénéficie pas des dividendes attachés aux valeurs le composant. Il sera dans ce document nommé « l'Indice ».
- ▶ **Durée :** ces placements ont une durée de 6 ans. Vous devez donc disposer d'un horizon de placement de 6 ans. Ils pourront arriver à échéance avant les 6 ans : à 2 ans ou 4 ans en fonction de l'évolution de l'Indice. Pour bénéficier de la formule, vous devez avoir souscrit sur la valeur liquidative d'origine (pendant la période de commercialisation) et conserver vos parts jusqu'à l'échéance. Si vous souhaitez vendre avant l'échéance, la formule ne s'applique pas et le prix dépendra des conditions de marché, des frais de sortie anticipée seront appliqués.

DEMANDEZ PLUS À VOTRE BANQUE

EN BREF

LCL Triple Escalé (Janv 2018) et LCL Triple Escalé AV (Janv 2018) sont des placements liés aux marchés actions, au travers de l'Indice Euro Stoxx 50® (**calculé hors dividendes**), d'une durée maximum de 6 ans. Ils peuvent bénéficier d'une sortie automatique anticipée à 2 ou 4 ans en cas de hausse ou de baisse inférieure à 5 % de l'indice par rapport à sa valeur initiale. Les gains annoncés sont des gains fixes (prédéterminés et plafonnés). Ces placements présentent un risque de perte en capital *non mesurable a priori* si l'Indice connaît une baisse de plus de 40% à 6 ans par rapport à sa valeur initiale. **Cette perte en capital serait égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice.**

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1 AU LANCEMENT

- ▶ La valeur "initiale" de l'Indice est déterminée. Elle servira de base de calcul pendant toute la durée de vie de la formule.

2 AUX DATES ANNIVERSAIRES

2 ANS

sinon

4 ANS

- ▶ Si l'Indice est en baisse de plus de 5% par rapport à sa valeur initiale, la formule se poursuivra pour 2 années supplémentaires.
- ▶ Si l'Indice est en hausse ou connaît une baisse comprise entre 0 et 5% par rapport à sa valeur initiale : vous percevrez le capital* augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 5,25 % multiplié par le nombre d'années écoulées et ce, même si l'indice a fortement progressé et la formule s'arrêtera automatiquement. Vous ne pourrez donc pas profiter de l'intégralité de la hausse éventuelle de l'Indice.

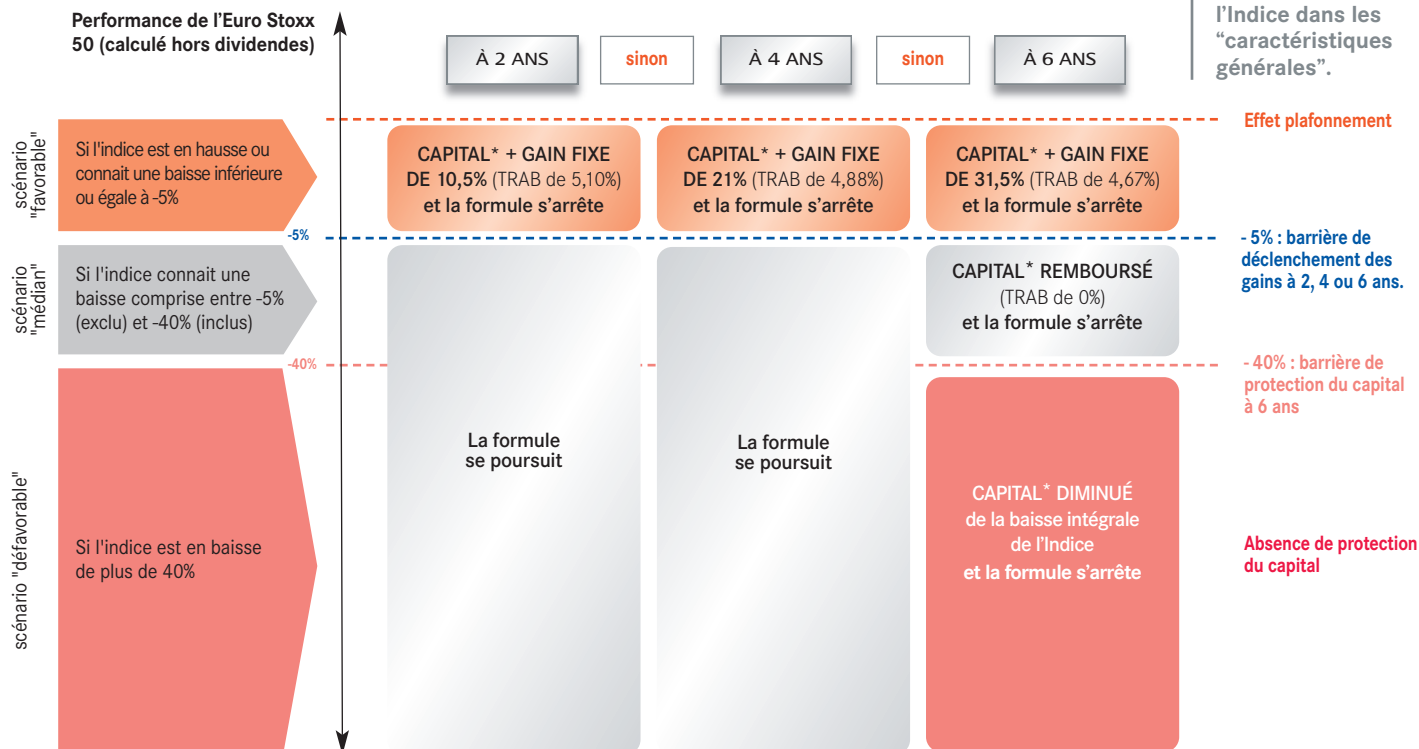
3 SINON, À L'ÉCHÉANCE DES 6 ANS

- ▶ Si l'Indice est en baisse de plus de 40% par rapport à sa valeur initiale : votre capital* sera diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice (soit une perte d'au moins 40% du capital investi).
- ▶ Si l'Indice connaît une baisse comprise entre 5 % exclu et 40 % inclus par rapport à sa valeur initiale : vous retrouverez votre capital*
- ▶ Si l'Indice est en hausse ou connaît une baisse comprise entre 0 et 5% par rapport à sa valeur initiale : vous retrouverez votre capital* augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 31,5 % (soit un TRAB** de 4,67%)

Effet "plafonnement" : Les gains éventuels annoncés sont plafonnés, à hauteur d'un montant fixe prédéterminé, vous ne bénéficierez pas intégralement de la hausse de l'Indice.

- ▶ Par exemple à 2 ans : Si l'Indice réalise une performance de + 15% votre gain sera de + 10,5% (soit un TRAB** de 5,10%).
- ▶ Par exemple à 6 ans : Si l'Indice réalise une performance de + 40% votre gain sera de + 31,5% (soit un TRAB** de 4,67%).

EN IMAGE



*cf définition du capital et gains/pertes dans la rubrique en page 1

**TRAB : Taux de Rendement Annuel Brut (hors frais et hors fiscalité liée au cadre d'investissement)

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

Quels sont les avantages de LCL Triple Escale (Janv 2018) et LCL Triple Escale AV (Janv 2018) ?

- ▶ Les placements peuvent arriver à échéance avant les 6 ans : à 2 ans ou 4 ans, si la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] est en hausse ou connaît une baisse comprise entre 0 et 5%, la formule sera alors réalisée par anticipation et vous bénéficierez du capital* et d'un gain fixe prédéterminé de 5,25% multiplié par le nombre d'années écoulées.
- ▶ Sinon, à l'échéance des 6 ans :
 - Si l'Indice est en hausse ou connaît une baisse comprise entre 0 et 5%, vous bénéficierez du capital* et d'un gain fixe prédéterminé de 31,5 % (soit un TRAB de 4,67 %).
 - Si l'Indice connaît une baisse comprise entre 5 % (exclu) et 40% (inclus), votre capital* est remboursé.

*cf définition du capital et gains/pertes dans la rubrique en page 1
Retrouvez le détail des TRAB sur la rubrique "en image" en page 2 du document.

Quels sont les inconvénients liés à LCL Triple Escale (Janv 2018) et LCL Triple Escale AV (Janv 2018) ?

- ▶ Le capital n'est pas garanti.
- ▶ Vous ne connaissez pas *a priori* l'échéance de la formule qui peut avoir lieu à 2, 4 ou 6 ans, selon l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®]. Vous devez conserver vos parts jusqu'à l'échéance de la formule. En cas de sortie avant l'échéance, la formule ne s'applique pas et vous sortirez aux conditions de marché et des frais de sortie anticipée seront appliqués.
- ▶ Effet plafonnement : Le gain est limité à 5,25% multiplié par le nombre d'années écoulées. Vous ne pourrez donc pas profiter de l'intégralité de la hausse éventuelle de l'Indice.
- ▶ Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'indice Euro Stoxx 50[®] a baissé de plus de 40 % à 6 ans, votre capital* serait diminué de l'intégralité de la baisse de l'indice Euro Stoxx 50[®]; vous subirez alors une perte en capital *non mesurable a priori*.
- ▶ L'Indice Euro Stoxx 50[®] étant calculé hors dividendes, vous ne bénéficierez pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

LES SPÉCIFICITÉS DE LCL TRIPLE ESCALE AV (JANV 2018) DANS LE CADRE DE L'ASSURANCE VIE

LCL Triple Escale AV (Janv 2018) peut être choisi comme unité de compte dans votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation (voir liste des contrats éligibles en agence).

Ces contrats d'assurance vie ou de capitalisation sont des contrats multisupports et ne comportent pas de garantie en capital. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte, mais non sur leur valeur. Ces contrats comportent des frais sur versement, des frais sur arbitrage et des frais de gestion.

Les prélèvements sur encours (les frais de gestion et l'éventuelle cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès) viennent diminuer le nombre de parts de LCL Triple Escale AV (Janv 2018) conformément aux dispositions propres à chacun des contrats.

Ces prélèvements ont un impact sur la valorisation de la part du contrat adossée à LCL Triple Escale AV (Janv 2018). Les prélèvements propres à chacun des contrats sont précisés au sein de leur notice d'information et/ou des conditions générales.

À titre d'exemple, pour un contrat dont les frais de gestion annuels sont de 1%, la valorisation de la part du contrat nette investie sur le support LCL Triple Escale AV (Janv 2018)) sera :

Scénario	Valorisation nette	Performance nette	Taux de rendement annuel net
le 16/03/2020, si la valeur de référence de "l'Indice" est supérieure ou égale à -5% par rapport à sa valeur initiale	108,32%	8,32%	4,06%
le 14/03/2022, si la valeur de référence de "l'Indice" est supérieure ou égale à -5% par rapport à sa valeur initiale	116,23%	16,23%	3,83%
le 14/03/2024, si la valeur de référence de "l'Indice" est supérieure ou égale à -5% par rapport à sa valeur initiale	123,81%	23,81%	3,62%
le 14/03/2024, si la valeur de référence de "l'indice" a subi une baisse comprise entre 5% et 40% par rapport à sa valeur initiale	94,15%	-5,85%	-1,00%
le 14/03/2024, si la valeur de référence de "l'indice" a baissé de plus de 40% par rapport à sa valeur initiale (exemple : baisse de 50%)	47,08%	-52,92%	-11,80%


Ces exemples de rendements ne tiennent pas compte des contributions sociales, fiscales et de l'impact de l'éventuelle garantie complémentaire en cas de décès.

En cas de rachat partiel ou total du contrat, ou d'arbitrage avant l'échéance de la formule, il existe un risque de perte en capital non mesurable *a priori*. Il en est de même en cas de décès de l'assuré avant l'échéance de la formule, sauf lorsque la garantie complémentaire en cas de décès s'exécute. Les conditions d'application de cette garantie sont exposées dans la notice d'information du contrat d'assurance vie.

LCL Triple Escale AV (Janv 2018), en tant qu'unité de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, bénéficiera de la fiscalité spécifique de ce dernier.

L'information complète sur la fiscalité du contrat d'assurance vie est mentionnée dans la fiche fiscalité disponible auprès de votre intermédiaire en assurance.

● CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- **Commercialisation** : du 09/01/2018 au 27/02/2018 17h mais peut être close avant, dès que le montant maximum de collecte, défini dans la documentation réglementaire, est atteint.
- **Durée de placement** : 6 ans maximum avec sorties anticipées possibles à 2 ou 4 ans en fonction de l'évolution de l'Indice.
- **Indice de référence** : Euro Stoxx 50® (calculé hors dividendes). L'Indice Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis est un indice représentatif des marchés actions de la zone euro, composé de 50 actions parmi les premières sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière. Il est calculé hors dividendes (plus d'information sur www.stoxx.com)
- **Nature juridique** : Fonds Commun de Placement de droit français
- **Classification AMF** : Fonds à formule
- **Note SRI** : 

Profil de risque et de rendement (SRI)

↙ À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

↗ À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé
- **Devise** : Euro
- **Fréquence de calcul de la VL** : Quotidienne
- **Date de lancement de la formule** : 14/03/2018
- **Valeurs de référence de l'Indice** :

Valeur de l'Indice	Moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Indice des :	Date de valeur liquidative finale
Initiale	16, 19 et 20/03/2018	-
2 ans	25, 26 et 27/02/2020	16/03/2020
4 ans	22, 23 et 24/02/2022	14/03/2022
6 ans	23,26 et 27/02/2024	14/03/2024

- **Frais de gestion maximum** : 2,50% TTC (pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commission" du prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion).

Les caractéristiques des fonds sont mentionnées dans la documentation juridique qui vous sera remise avant souscription.

Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des présents produits.

AVERTISSEMENT : Ces Fonds Communs de Placement (FCP) sont gérés par Amundi Asset Management. Les protections contre les différents risques du produit sont accordées sous réserve d'une souscription réalisée pendant la période de commercialisation et une conservation des parts jusqu'à l'échéance de la formule. La protection des FCP est octroyée par Amundi Finance, filiale d'Amundi. Les caractéristiques principales de ces fonds à formule sont mentionnées dans leur documentation juridique disponible auprès de votre agence LCL ou sur le site internet (www.sicavetfcp.lcl.fr).

Les contrats, Lionvie Rouge Corinthe Série 1 et 2, Rouge Corinthe Série 3, Lionvie Vert Equateur Série 1 Et 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Dec 97, Avril 98, Nov 98, Mars 99, Oct 99, Avril 00, Aout 00, Dec 00, Avril 01, Juillet 01 (Sauf Juin 97), Lionvie Opportunités Permanent, Lionvie Croissance Double, Acuity, Acuity 2, sont des contrats d'assurance vie multisupports qui ne comportent pas de garantie en capital assurés par Predica, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole S.A - Predica, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, dont le siège social est au 50/56 rue de la Procession, 75015 Paris, SIREN 334 028 123, RCS Paris, entreprise régie par le code des assurances.

Ces produits peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient de vous assurer d'une part que vous êtes autorisé à investir dans ces produits et, d'autre part, que les placements considérés correspondent à votre situation financière et à votre objectif d'investissement. Ce document n'est pas destiné à être distribué aux Etats-Unis et/ou à des "US Persons" ou dans des Etats où la commercialisation des titres n'est pas autorisée.

Document non contractuel à caractère publicitaire. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles sont fournies en complément des informations réglementaires contenues dans la documentation juridique relative aux FCP, tenue à disposition sur simple demande auprès de la société de gestion et qui vous sera remise lors de la souscription.

FCP distribués par Crédit Lyonnais - S.A. au capital de 1 847 860 375 euros - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878 - Siège social : 18 rue de la République 69002 LYON. SIREN 954 509 741 RCS Lyon. Pour tout courrier : 20, avenue de Paris, 94811 Villejuif Cedex. Ces fonds sont gérés par Amundi Asset Management au capital de 596 262 615 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris. Amundi Finance - SA au capital de 40 320 157 euros - Société financière - Etablissement de crédit régi par le Code Monétaire et Financier - Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France - Siren : 421 304 601 RCS Paris. Mise à jour : Décembre 2017.

● ASSURANCE VIE

LCL Triple Escale AV (Janv 2018) peut être choisi comme unité de compte dans les contrats : Lionvie Rouge Corinthe Série 1 et 2, Rouge Corinthe Série 3, Lionvie Vert Equateur Série 1 et 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Dec 97, Avril 98, Nov 98, Mars 99, Oct 99, Avril 00, Aout 00, Dec 00, Avril 01, Juillet 01 (Sauf Juin 97), Lionvie Opportunités Permanent, Lionvie Croissance Double, Acuity, Acuity 2.

- **Code ISIN** : FR0013296068
- **Souscription minimale initiale** : montant minimum de versement ou d'arbitrage applicable à chaque contrat d'assurance vie.
- **Frais d'entrée** : Néant. Les frais sur versements ou d'arbitrage sont ceux applicables aux contrats d'assurance vie dans lesquels l'opération est réalisée.
- **Frais de sortie** : 0% à l'échéance; 1% au cours des fenêtres de sorties trimestrielles ; 2% aux autres dates
- **Valeur liquidative initiale LCL Triple Escale AV (Janv 2018)** : correspond à la plus haute valeur liquidative du fonds établie entre le 09/01/2018 et le 14/03/2018 inclus.

● COMPTE-TITRES / PEA

LCL Triple Escale (Janv 2018) peut être souscrit dans le cadre du compte-titres et du PEA.

- **Code ISIN** : FR0013296043
- **Souscription minimale initiale** : 1 part
- **Frais d'entrée** : 2,50% maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 27/02/2018 à 17h
- **Frais de sortie** : 0% à l'échéance ; 1% au cours des fenêtres de sorties trimestrielles ; 3% aux autres dates
- **Frais de tenue de compte** : 22,25€ par an et par compte, susceptible d'évolution
- **Valeur liquidative initiale de LCL Triple Escale (Janv 2018)** : 100 €